

FEUX MORTELS ET ASSOUPLISEURS DE TISSUS

Par JEAN HÉON
jeanheon@sympatico.ca

Un deuxième coroner a conclu qu'un assouplisseur liquide pour textiles pourrait à nouveau avoir contribué à un décès par brûlure. C'est la deuxième fois en moins de deux ans qu'un coroner québécois fait ce genre de constat.

Selon le rapport du coroner Jose Luis Labarias, Danielle Laveau, 38 ans, de Ville Mont-Royal, est décédée 8 jours après avoir subi des brûlures aux deuxième et troisième degrés sur 69% de son corps le 22 octobre dernier. Mme Laveau cuisinait dans son logement quand sa robe de nuit a effleuré un rond de cuisinière et s'est embrasée. Un autre décès semblable était survenu en septembre 2001 à Saint-Basile-le-Grand. Jeanine Humblet, 65 ans, est décédée immédiatement, concluait pour sa part le coroner René-Maurice Bélanger.

Dans son rapport, le coroner Labarias note que la victime était une utilisatrice d'assouplisseurs liquides. Il rappelle également que le magazine américain Consumer Reports avait publié en 2000 une étude démontrant que ces produits accélèrent jusqu'à sept fois la propagation des flammes sur certains tissus. Le coroner Labarias recommande à Santé Canada de faire sa propre enquête. Certains fabricants ont pris soin de noter sur l'étiquette de leur produit qu'on ne devrait pas l'utiliser pour les vêtements d'enfants ou ceux dont l'étiquette mentionne qu'ils sont ignifuges.

Selon le coroner Bélanger, les vêtements tout coton, ratine ou velours seraient plus susceptibles de s'enflammer lorsque traités à l'assouplisseur liquide. Avec les traitements répétés, de minces couches de substances inflammables s'accumulent sur le tissu et les fibres deviennent moins serrées, alimentant ainsi en oxygène d'éventuelles flammes.

Un savant cocktail chimique

Les fabricants ne sont pas tenu de dévoiler les ingrédients qui sont des secrets industriels, ni de révéler les dangers pour la santé des consommateurs qui utilisent leurs produits. Toutefois, la Loi fédérale sur les produits dangereux exige qu'ils publient une fiche signalétique sur la toxicité pour les travailleurs, dans le cadre du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Ainsi, la fiche de certains assouplisseurs liquides révèle qu'ils contiennent de l'éthanol/SD, soit de l'alcool, de l'alcool dénaturé, des spiritueux distillés, de l'alcool éthylique, de l'éthanol et du méthylcarbinol, tous inflammables. La Bibliothèque nationale de médecine américaine nous apprend aussi qu'il est déconseillé pour les vêtements de nuit des enfants car il peut réduire leur résistance au feu. Ce site ajoute de surcroît que l'on ne devrait

pas conduire une auto après s'être exposé à ces produits qui peuvent causer une foule de symptômes allant de la dépression aux problèmes rénaux en passant par des troubles de la vue. De plus, ces produits sont considérés comme des déchets dangereux à ne pas enfouir si le contenant est encore rempli. On ne peut qu'imaginer la pression qu'ils causent sur l'environnement quand on les envoie dans les égouts ou les fosses septiques.



Disponible en pharmacie, l'huile essentielle de lavande émet une odeur agréable et même bénéfique pour la santé. Quelques gouttes suffisent par brassée de lessive.

Assouplisseurs en feuille

Les assouplisseurs en feuille ne semblent pas plus recommandables. En effet, l'analyse des émissions volatiles de ces produits, effectuée par les Laboratoires Anderson, au Vermont, a révélé la présence d'agents chimiques tels l'isopropylbenzène, le triméthylbenzène, le styrène, le phénol et le thymol dont les propriétés irritantes, neurotoxiques et cancérigènes ont déjà été prouvées. La lessive séchée avec une seule feuille de l'un des assouplisseurs testés émettait suffisamment d'agents chimiques pour susciter une réaction aiguë chez des rats de laboratoire. Certains individus sont aussi sensibles que ces rats, selon la directrice de ce laboratoire privé, la pathologiste Rosalind Anderson, célèbre pour ses découvertes sur la toxicité des moquettes synthétiques.

Les publicités des fabricants voudraient nous faire croire que ces produits inutiles et même dangereux sont indispensables. Pourtant, pour parfumer et assainir de façon naturelle la lessive, on peut plutôt utiliser quelques gouttes d'huiles essentielles, par exemple de lavande, disponibles en pharmacie; pour en conserver les couleurs, du vinaigre; et

pour adoucir l'eau, du borax (tétraborate de sodium).

Certaines boutiques d'aliments naturels proposent des assouplisseurs végétaux à base de soya, d'huiles essentielles et d'eau, tels le Bioasis à 5,39 \$ pour 1,8 litre et le Bionet environ au même prix, disponibles au Marché Santé de Lachute. Dominique Cloutier, naturopathe, de l'Épicerie Santé Rachelle-Bery de Saint-Sauveur-des-Monts, préfère l'assouplisseur végétal concentré BioVert, parfumé au citron et à la lavande, qui se vend 11,79 \$ le 4 litres (un bouchon par lessive suffit). Des choix bien plus écologiques et sécuritaires... ☞

Anderson Laboratories :

www.andersonlaboratories.com

Base de données sur la santé et la sécurité des produits domestiques, Bibliothèque nationale de médecine américaine :

<http://householdproducts.nlm.nih.gov>

Bureau du coroner de Québec : (418) 643-1845

www.msp.gouv.qc.ca/coroner